



Paris, le 29 mai 2020

COMMUNIQUE DE PRESSE SNICS-FSU

UNE COUR DES COMPTES INJUSTE, PERFIDE ET PARTISANE

Sans surprise, c'est un rapport à charge* qui, au travers de 10 recommandations, **prône la transformation de la Mission de promotion de la santé à l'Ecole en un « service de santé scolaire dans chaque rectorat et chaque DSDEN, en en confiant la direction à un inspecteur d'académie pour animer la collaboration des différents métiers ».**

Cette institution, qui a la prétention d'avoir une vision globale des problématiques de la politique éducative sociale et de santé du MENJ, ne connaît et ne reconnaît pas l'ensemble du champ de la promotion de la santé à l'Ecole, ni son objectif.

Partisane, **elle occulte totalement les missions des infirmier.es de l'Education nationale !**

La Cour des Comptes semble même être dérangée par la reconnaissance du rôle des infirmier.es par les élèves et la communauté éducative au sein des établissements.

Ce rapport est truffé d'inexactitudes, d'informations erronées voire totalement fausses. Chaque paragraphe peut être contesté.

Pourtant la Cour des Comptes affirme avoir la solution ! Sa solution magique est une posture médico-centrée, loin des besoins et des demandes des élèves, qui se résumerait à la création d'un service de santé scolaire et à la suppression des textes publiés en 2015. Quelle clairvoyance, un retour dans l'ancien monde des années 80 !

C'est un plaidoyer sans vergogne pour que les infirmier.es abandonnent leurs missions afin de réaliser la visite **médicale** de la 6^{ème} année qui peut être pratiquée par 120 000 autres professionnel.les de santé en France, dont les médecins généralistes.

Tout serait donc bon pour supprimer du temps infirmier au sein des établissements scolaires.

Exit la responsabilisation de l'ensemble du Ministère de l'Education nationale,
Exit la prise en compte des besoins de santé exprimés des élèves et étudiant.es,
Exit la proximité au sein des établissements scolaires et les 18 millions de consultations infirmières,
Exit la participation des élèves et des parents dans les projets éducatifs de santé qui les concernent au premier chef,
Exit l'intelligence collective d'une équipe éducative et pédagogique pluriprofessionnelle.

La réussite scolaire de tous-tes les élèves, objectif ambitieux de l'Ecole et des infirmier.es de l'Education nationale, est reléguée au profit d'une politique sanitaire descendante menée par des expert.es en santé, en périphérie de l'Ecole.

SYNDICAT NATIONAL DES INFIRMIER.ES CONSEILLER.ES DE SANTE

46 avenue d'Ivry, 75013 PARIS - snics-fsu@snics.org 01 42 22 44 52-



Mépriser le rôle primordial des 7700 infirmier.es de l'Education nationale en matière de réussite scolaire, de prévention, d'éducation à la santé et d'inclusion est une fadaise. En plus d'être inefficace, une telle orientation médico-centrée et partisane est inacceptable.

La Cour des comptes le reconnaît elle-même, « Faute d'une *information statistique fiable et continue, l'évaluation de l'activité, de l'efficacité de l'action des personnels de santé est impossible* ». Alors pourquoi si peu de vérité et d'humilité ?

Le SNiCS FSU continuera de se battre à tous les niveaux contre ce démantèlement du concept de Santé à l'Ecole.

Porter la voix des infirmier.es de l'Education nationale et la reconnaissance de notre participation au quotidien à la réussite scolaire des élèves par le biais des consultations infirmières, est notre priorité.

*Rapport Cour des Comptes « Les médecins et les personnels de santé scolaire », mai 2020

Contacts presse : Saphia Guereschi 06 87 89 13 34
Carole Pourvendier 06 79 78 89 85